**SARL TR 26**

101 avenue d'Italie

75.013 PARIS

Siret : 514.316.140.00011

**Mademoiselle Solène CASELLATO**

8, rue Massenet

92.400 COURBEVOIE

**CERTIFICAT DE TRAVAIL**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Je soussigné, Yohan TRIGALO Gérant de la société TR 26 SARL, ayant son siège social au 101 avenue d'Italie, 75.013 PARIS

certifie que : **Mademoiselle Solène CASELLATO**

domiciliée : 8, rue Massenet

92.400 COURBEVOIE

immatriculée à la sécurité sociale, sous le numéro 2.90.07.92.025.158.67 a été employée pendant la période du 2 janvier 2010 au 19 janvier 2010 et que son dernier emploi tenu était celui de Coiffeuse.

Fait à PARIS, le

Pour valoir ce que de droit.

**RECU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Je, soussigné **Mademoiselle Solène CASELLATO**

demeurant à : 8, rue Massenet

92.400 COURBEVOIE

reconnais avoir reçu de Monsieur Yohan TRIGALO Gérant de la société TR 26 SARL, mon certificat de travail et pour solde de tout compte la somme de 553,71 € Euros (cinq cent cinquante trois euros 71 cents), correspondant aux éléments de rémunérations et d’indemnisations brutes suivants :

* Salaire de base du 2 au 19 janvier 2010 : 761,10 €
* Heures exonérées supplémentaires à 125 % : 79,28 €
* Indemnité congés payés : 62,29 €
* Heures d’absences : - 217,46 €

en paiement des salaires, accessoires de salaires, remboursement de frais et de toutes indemnités, quelle qu'en soit la nature, qui m'étaient dus au titre de l'exécution et de la cessation de mon contrat de travail.

En application des articles L.1234-20 et D.1234-7 du code du travail, le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en double exemplaire dont l'un m'a été remis, et il pourra être dénoncé pendant un délai de six mois à compter de ce jour.

Fait à PARIS, le (\*)

(\*) Dater, signer après avoir porté la mention « Lu et approuvé, pour solde de tout compte »